

CNO - Note 031A

MISE À JOUR DU CODE SPORTIF BEA

13/04/2024

**Pantin, le 13 avril 2024**

À l'attention des Président(e)s  
de CR et CRO, Président(e)s  
de club et Officiels.

Bonjour à toutes et à tous,

Le 12 avril 2024, une mise à jour du code sportif BEA a été adoptée par le comité directeur fédéral, relative à la pesée des boxeurs et boxeuse.

« Règle 6. Les catégories de poids.

**Dispositions particulières :**

*Lors des compétitions se déroulant **sur plusieurs jours consécutifs**, une seule pesée sera effectuée **le premier jour de la compétition***

***Pour les critères nationaux, la pesée unique se déroulera la veille de la compétition. »***

**L'application de cette mise à jour est à effet immédiat.**

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information à l'ensemble de vos clubs et officiels.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous adresse, chers amis, mes salutations sportives.

**Séverine Gosselin**  
**Présidente de la Commission**  
**nationale des Officiels**

